

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et développement du territoire

Taoufik BENKARAACHE

Enseignant-Chercheur

FSJES de Mohammedia-Casablanca (Maroc)

Hamid SLIMANI

Enseignant-Chercheur

FSJES de Fès (Maroc)

Rachid EL BOUANANI

Doctorant, FSJES, Mohammedia

Abdelghni BEN TOUILA

Doctorant, FSJES, Mohammedia

Résumé

Dans un contexte marqué par une économie globalisée et ouverte, la problématique du développement territorial s'impose de plus en plus. Dans un autre registre, le progrès scientifique qui s'accélérera, d'une manière exponentielle, impose aux producteurs et commerçants des biens et services de faire recours à des technologies de communication et d'informations (TIC) développées pour pouvoir faire face à la concurrence accrue entre eux. Tout en reconnaissant les atouts et la pertinence des TIC pour l'économie, leurs contributions dans le développement du territoire, qui est aujourd'hui un espace multidimensionnel, demeurent contestées.

La présente communication vise dans un premier point à relever, à travers un raisonnement théorique comment les TIC peuvent être au service du développement territorial. Dans un deuxième point, l'analyse des résultats d'une enquête menée, dans cette optique dans la région de Rabat-Salé-Kénitra en apportera la réponse des acteurs du territoire. La présente communication s'appuie, également sur la littérature pertinente traitant cette thématique.

Mots-Clés : Information, TIC, Développement du Territoire, Intelligence collective, Région de Rabat-Salé-Kénitra.

Introduction

La mondialisation qui vise l'adoption des politiques de développement standardisées, sur une échelle globalisée, doit prendre en compte les spécificités, les besoins et les carences de chaque territoire. Elle est peut être aussi considérée comme inappropriée par rapport aux approches de développement régional. Cette situation influence les orientations des Etats en matière de politiques de développement et de leurs stratégies économiques internes. De ce fait et pour faire face aux défis du développement des territoires, l'Etat est censé prendre une panoplie de réformes, de mesures et de programmes pour soutenir et accompagner les acteurs des territoires dans leur processus de développement.

Dans ce contexte, la mise à niveau des régions est non seulement un défi, mais aussi une priorité pour l'Etat central et pour les acteurs de la région. L'introduction et la mise en œuvre de nouvelles modalités de gestion des territoires basées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'information semblent nécessaires pour le développement des territoires.

En effet, le renforcement d'accès aux TIC, à des fins de gestion territoriale, est un sujet de controverse par rapport à son utilité vis-à-vis de l'interaction entre les acteurs territoriaux dans la mesure où l'information circule grâce à ces techniques (TIC), d'une façon rapide et étendue. Cela pourrait bouleverser les territoires, modifier les enjeux du pouvoir et remettre en cause les stratégies antérieures de développement.

Dans ce cadre, Yann Bertacchini, considère que "les réseaux deviennent un problème de plus en plus important en géographie, parce qu'ils sont de plus en plus présents dans l'espace"¹.

Ce cadrage contextuel et théorique génère un questionnement fédérateur : Quelles sont les conditions pour que les TIC puissent contribuer à la mise à niveau et au développement des territoires ?

De cette question principale découlent les questions subsidiaires suivantes :

- En quoi consistent les TIC ?
- Quel est le rôle des TIC pour l'élaboration d'un système d'information territorial ?
- Comment le système d'information territorial pourrait créer une synergie entre les acteurs pour arriver au développement économique du territoire?

Pour répondre à la problématique, nous allons concevoir un modèle conceptuel que nous allons tester sur la Région de Rabat-Salé-Kénitra.

Le modèle théorique mobilisé à cette fin est constitué par les théories et approches suivantes : l'approche de Yann Bertacchini en matière des TIC², la théorie des systèmes³ de Jean Louis le Moigne et la théorie de développement territorial⁴ d'André Torre. Ce modèle théorique nous conduit à un modèle conceptuel qui met en relation les TIC et le développement économique du territoire via la variable modératrice de l'intelligence collective.

La présente contribution est structurée en deux grands points. Le premier, intitulé "**TIC et développement territorial, cadre conceptuel**", s'attèlera sur les différents concepts liés aux TIC et ses interactions au développement territorial. Quant au deuxième point, intitulé "**contribution des TIC au développement territorial**", il essaiera de monter et tester le modèle conceptuel.

I- TIC et développement territorial, cadre conceptuel

I.1- TIC, origine et évolution

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) désignent tout ce qui relève des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, notamment l'informatique, l'internet et les télécommunications. L'invention de l'écriture et l'innovation de l'imprimerie ont marqué, au cours des années 1960, les premiers jalons des TIC et ce par la création des nouvelles formes électriques de communication telles que le télégraphe, le téléphone, la télévision...

Autrement dit, les TIC regroupent l'ensemble des outils mis en place pour manipuler, produire, faire circuler et permettre une meilleure diffusion de l'information. Le secteur des TIC englobe l'ensemble des entreprises qui exercent leurs activités dans les domaines de l'électronique, des télécommunications ou de l'internet.

Le développement de l'internet, dans les années 1990 et son mariage par la suite avec la télécommunication mobile et le GPS ont rendu possible la transmission de l'image, le texte et la voix via des appareils mobiles accessibles au grand public. Ce rapprochement entre l'informatique et les télécommunications, dans la dernière décennie du XX^{ème} siècle a conduit à la naissance de la miniaturisation des composants électroniques desdits appareils qui sont disponibles, actuellement avec des multifonctions et à des prix accessibles.

¹ Bertacchini Y. (2003) ; «Tic et Territoire: Quels développements?». Actes du Colloque, 2^{èmes} Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 05 & 06 juin, Saint-Raphaël, 200, 260 p.

² Idem

³ Le Moigne J-L. (1990), La modélisation des systèmes complexes, Dunod, Paris, 178p.

⁴ Torre A. (2015) ; « Théorie du développement territorial », *Géographie, Économie, Société*, n° 17, pp 273-288.

Le développement de l'internet à haut débit, la démocratisation de l'ordinateur et des nouvelles technologies découlent d'une baisse des tarifs proposés par les fournisseurs d'accès et d'une demande de plus en plus présente de la clientèle. Le boum des blogs et des messageries électroniques donne aux TIC une place de plus en plus vaste dans notre société.

Les TIC sont devenues omniprésentes dans les différentes sphères de la vie que ce soit publique ou privée. Ainsi, elles sont utilisées dans divers domaines tels que ceux de la culture, de l'environnement, de la santé, du transport, de la sécurité, de l'éducation... Elles regroupent des outils et des procédures attachés à l'organisation de notre temps et à la gestion de nos affaires personnelles et de nos loisirs⁵. Elles englobent trois grands secteurs industriels à savoir⁶ : (i) l'informatique (ordinateurs, logiciels, ...), c'est-à-dire les matériels et les technologies logicielles permettant la numérisation de données de toutes sortes, textes, images, sons ainsi que la réalisation des interfaces entre les supports techniques et les utilisateurs. (ii) Les télécommunications (téléphonie, internet...) qui permettent le transport de données multimédias et les interactions afférentes à ce transport, facilitées par les techniques multimédia de communication (iii), les équipements à haut débit accroissant les possibilités dans ce domaine.

Les TIC sont désormais le moteur de la croissance économique et leur valeur ajoutée réside dans la manipulation et diffusion de données et informations et non des matières et d'énergie. Par conséquent, les TIC sont en train de reformuler l'équation de productivité économique qui permette de nettes améliorations de l'efficacité avec laquelle les matières et l'énergie sont utilisées⁷.

I.2- Information matérialisée par les TIC au service des acteurs du territoire

Depuis la dernière décennie du XX^{ème} siècle, les TIC sont petit à petit apparues dans le monde des organisations publiques et privées et ce au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles technologies. Pour l'organisation, le but est de s'adapter à ces évolutions, de mettre en place un management adapté, pour une meilleure communication autant interne (circulation de l'information via intranet, vidéo conférence etc.) qu'externe (avec les acteurs externes) en diffusant l'information par le biais de nouveaux moyens de communication.

Dans ce cadre s'inscrivent les travaux de Bruno Martinet et Jean-Michel Ribault⁸ traitant des deux grandes catégories de sources humaines et sources informelles ; de nouveaux objets sont apparus, notamment liés aux développements des technologies de l'information et des communications. Il s'agit par exemple: Des "forums"⁹ de discussions ou des "blogs"¹⁰ (ou weblog) sur le Web. Ces technologies, qui ont émergé ces dernières années, ont pris un essor important sur internet. Elles semblent, d'après les spécialistes, jouer un rôle non négligeable dans la diffusion d'une littérature non conventionnelle et dans l'échange d'information (parfois entre experts, comme c'est le cas autour des logiciels libres).

Les données originelles sont par exemple des lettres, des octets, des pictogrammes etc. Elles constituent une réalité objective stockée, ou circulant, indépendamment de son producteur. Leurs

⁵Faucheux S., Hue C., Nicolaï I. (2010), *TIC et développement durable: Les conditions de succès*, De Boeck Supérieur. p.08.

⁶Laurencin J-P. et Janeau E. (2005) ; «Nouveaux objets communicants : une offre potentielle foisonnante pour quels marchés ?», *Annales des mines*, p.26

⁷ Faucheux S., Hue C., Nicolaï I. (2010), *TIC et développement durable: Les conditions de succès*, De Boeck Supérieur. P.09

⁸ Martinet B. et Ribault J-M. (1989), *La veille technologique, concurrentielle et commerciale*, Editions d'organisation, Paris, 300 p.

⁹ Définition donné par <http://www.dicofr.com>: "Service permettant discussions et échanges sur un thème donné: chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles". [Consulté le 15.03.2015]

¹⁰ Définition donné par <http://www.dicofr.com> : "(ou weblog) Carnets, journaux personnels en ligne qui permettent à un internaute de publier au jour le jour ses pérégrinations sur le Net ou de commenter l'actualité d'un sujet qui l'intéresse" [Consulté le 15.04.2015].

significations sont dépourvues d'ambiguïté. Mais une information est inséparable de la notion de communication¹¹, pour cette raison, on essaye d'analyser ce qu'est une communication.

Pour communiquer une information, il est nécessaire de la matérialiser (images, documents, publications, connexions, etc.). Comme tout dispositif d'information, l'utilisateur a besoin de supports matériels pour assurer la communication. Matérialiser l'information, c'est assurer sa pérennité, sa conservation, sa circulation ou sa communication dans le temps et dans l'espace. Elle doit être transcrise et mémorisée dans des documents, images, vidéos, bases de données, dessins ou cartes. Si l'archivage est le matériel privilégié pour la mémoire de l'histoire¹², le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) stimulent d'autres processus de matérialisation. Ces TIC permettent une automatisation des procédés de collecte et de traitement de l'information et facilite sa conservation et sa mémorisation. Grâce aux réseaux, elle circule plus rapidement et peut toucher un grand public en éliminant le problème de la distance¹³. Donc, il y a une implosion à la fois de l'espace et du temps de la communication. Ainsi, est-il important de faire la distinction entre l'information tangible et l'information intangible¹⁴. Une information peut désigner un support concret ou un simple processus cognitif d'être informé. Bien que le matériel documentaire garde toujours sa place. Ce matériel est doublement reparti dans un espace physique et géographique. Ainsi, un système technique est-il incapable d'englober les différentes dimensions complexes de l'information¹⁵. L'ordinateur est un exemple parfait de cette distinction importante, puisqu'un dispositif d'information informatisé se limite aux aspects techniques. Les machines jouent un rôle important au niveau du traitement de l'information, mais l'interprétation de la signification est le rôle de l'être humain.

Les approches d'Humbert Lesca et de Robert Reix ont le mérite de circonscrire le rôle majeur et indéniable des TIC dans la performance du système d'information, par rapport au pilotage stratégique de l'organisation. Ces technologies sont en effet nécessaires pour s'adapter à la dynamique du marché, en suivre les évolutions, et rester compétitif. Au regard des définitions précédentes, et en accord avec notre problématique de départ, le système d'information constitue donc bien un moyen de jauger l'activité d'une organisation. En effet, ce dernier constitue un lien stratégique entre les différents corps de l'organisation par le flux des échanges, la délocalisation et le traitement des informations qu'il suppose entre les membres de cette organisation. En tant que reflet des structures d'une organisation, il nous renseigne sur les opportunités d'un tel management pour le pilotage stratégique de l'organisation et des territoires, et sur leurs performances socio-économiques.

I.3- Système d'information territorial comme support du développement territorial

Prendre la mesure d'un territoire impose de considérer simultanément plusieurs critères et adopter une démarche qui regroupe les principaux composants du système d'information territorial (SIT). Ainsi, le développement des usages des TIC, l'organisation des réseaux techniques et les dimensions spatiales de ce développement interagissent-ils dans la société, tout en recomposant l'espace¹⁶. Dès lors, étudier le SIT nécessite au moins une maîtrise de la notion de système

¹¹ Le Moigne J-L. (1998) ; «La modélisation systémique de l'information». In Petit Pascal (sous dir.) et al. *L'économie de l'information - Les enseignements des théories économiques*. La Découverte (Recherches). pp. 55-73.

¹² Metzger J-P. (2006) ; « SIC: cartographie d'une discipline ». In: Olivesi. S (dir). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Presses Universitaires de Grenoble, Coll. La communication en plus. pp. 259-278.

¹³ Giddens A. (1990), *The consequences of modernity*. Stanford: Stanford University press (Buy this Book). 188p.

¹⁴ Buckland M. (1991); « *Information and information system, Westport CT, New Directions*», In, *Information management*, greenwood Press, n°.25, pp.181-189.

¹⁵ Salgé F. (1989) ; « Cartographie et images de synthèse: les images de synthèse peuvent-elles constituer un moyen d'expression cartographique? », *Bulletin du Comité français de cartographie*, n°122, p. 48-53.

¹⁶ Puel G. (2006). Des technologies et des territoires. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches: Université de Toulouse II. GRESOC. p16.

d'information géographique (SIG) et des TIC. Ces deux principaux éléments constituent la base d'un SIT et il est question de les approfondir dans une optique d'information et de communication.

Pour Yann Bertacchini, "les réseaux deviennent un problème de plus en plus important en géographie, parce qu'ils sont de plus en plus présents dans l'espace"¹⁷. Ces TIC ont bouleversé les territoires et modifié les enjeux du pouvoir. L'information utile est largement diffusée grâce aux TIC. A titre d'exemple, il est possible aujourd'hui dans certains territoires de cartographier directement sur Internet le niveau de pollution de l'air, la répartition des activités industrielles sur un espace donné. En effet, l'appropriation et l'usage des TIC trouvent leurs fondements théoriques dans deux logiques d'usages différentes mais complémentaires: l'approche de l'utilitarisme économique et l'approche du déterminisme structurel. La première approche est mise en place à la fin du XVIII^{ème} siècle par le philosophe Jeremy Bentham (1748-1832), ses principes sont l'utilité, le conséquentialisme, l'agrégation, la maximisation, l'impartialité et l'universalisme. Quant à la seconde, elle prend forme en fonction des modes d'interactions choisis pour définir la part locale des relations technologiques. L'approche "structurationniste" en systèmes d'information est un "juste-milieu" entre les deux premières approches. Pour une reconsideration de l'acteur dans toute sa rationalité, il s'agit de tenir compte des aspects économiques, sociologiques et même des aspects psychologiques¹⁸ ou hédonistiques¹⁹.

Le développement numérique des territoires, qui fait partie d'une politique de développement territorial, a permis de faciliter la communication territoriale comme vecteur de développement d'actions communes, mais aussi de réduire le coût d'accès à l'information, par la mise à disposition de l'internet à haut débit. Cette évolution a facilité le management de l'information et l'identification des stratégies communes à l'ensemble de l'unité territoriale. En effet, en renforçant la flexibilité du travail et en facilitant l'accès à la connaissance, le développement numérique des territoires a apporté une meilleure considération des avantages compétitifs du territoire, de l'attractivité de zone et de l'accès aux marchés extérieurs²⁰.

Au niveau des pouvoirs publics, ce déploiement numérique a facilité l'accès des acteurs aux services de l'Etat à travers l'accès aux réseaux de communication, ce qui favorise la création d'un environnement propice à leur croissance. Mais, comme le souligne l'OCDE, "les TIC ne peuvent devenir un outil efficace de développement et de réduction de la pauvreté que si leur utilisation s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement national général" et uniquement si ce développement s'intègre alors dans une démarche plus globale d'accès à l'information²¹.

Malgré le territoire est encore considéré jusqu'à nos jours comme un espace géographique, la "révolution technologique" n'a pas seulement accéléré la vitesse de circulation de l'information, elle a également modifié les relations espace-temps sur les territoires et modifié les approches des concepts de distance et de proximité²². Ces TIC ont ainsi opéré comme un levier important pour accéder à l'accroissement de l'attractivité du territoire et à sa compétitivité. Ce développement territorial s'est effectué sur plusieurs niveaux entre autres: **Primo**, l'identité du territoire qui est

¹⁷ Bertacchini Y. (2003); «Tic et Territoire: Quels développements?». Actes du Colloque, 2^{èmes} Rencontres Internationales de Saint-Raphaël, 05 & 06 juin, Saint-Raphaël, 200, 260 p.

¹⁸ Boulaire C., Mathieu, A. (2000); «La fidélité à un site web : proposition d'un cadre conceptuel préliminaire». *Actes du 16^{ème} congrès international de l'AFM*, Montréal, mai, p. 303-312.Congrès AFM, Montréal.

¹⁹ Les aspects hédonistiques renvoient aux émotions, aux sensations, aux fantasmes, aux plaisirs, aux détentes et au contrôle que peut éprouver un individu en consultant un site web par exemple (Boulaire, Mathieu, 2000).

¹⁹ <http://www.cesr-ile-de-France.fr> [consulté le 12 juin 2015].

²⁰ Dou H., Lombok J. (2004); «Intelligence territoriale et potentiel d'initiative locale. De la boîte aux lettres à l'attractivité : un enjeu majeur», 2^{èmes} Rencontres, *TIC & Territoires*» (St-Raphaël). *International Journal of Information Science for Decision Making*, vol. 14, n°140, 4 p. Disponible sur: isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm14/isdm14a140_lombok.pdf[Consulté le 15.04.2015].

²¹ OCDE (2004), *Rapport sur les perspectives des technologies de l'information de l'OCDE*, L'Observateur OCDE, n°242.

²² Parlement européen (1999),. *Rapport sur la régionalisation en Europe*. Luxembourg. p170.

constituée par les forces en présence, à savoir, les acteurs, les connaissances et les infrastructures, cela reflète les éléments de composition du territoire; **secondo**, la mise en relation de ces différentes entités à l'intérieur de ce que l'on pourrait appeler un consensus regroupant les acteurs en réseaux qui communiquent entre eux grâce au développement de la communication intra territoriale, le consensus réside, en quelque sorte, dans le fait qu'il est possible de développer ensemble une réelle dynamique territoriale; et **tertio**, l'étude de ce consensus permet de développer une vision générale du territoire; elle donne, en un sens, plus de lisibilité à l'environnement extérieur lequel peut déterminer, avec plus de facilité, quels sont les pôles de compétences et les avantages compétitifs. C'est alors que se développe l'attractivité de ce territoire qui donne naissance au déploiement des relations de ce territoire avec son environnement²³.

La fonction de chaque unité territoriale, que ce soit au niveau de l'Etat ou au niveau international, a donc logiquement débouché sur une réflexion plus globale relative à la prise en considération de la complexité des interactions intra comme inter territoriales. Au regard de ce qui avait déjà été étudié en entreprise, ou au niveau de certains Etats, l'intelligence territoriale (IT) en tant que démarche informationnelle tente d'apporter une réflexion sur le positionnement des territoires dans l'économie globalisante que l'on connaît actuellement, en lui donnant des éléments de réponse à la délocalisation de certaines activités économiques, lorsqu'il s'agit de fonctions de l'Etat. De ce fait, le territoire évolue dans sa culture et accède à une véritable mutualisation de l'information au sein d'un processus d'IT, surtout avec l'évolution des TIC et des moyens intelligents de circulation de l'information. Ce nouvel outil informationnel est la base de comprendre les relations des acteurs territoriaux et de définitions proposées par les spécialistes, dont quelques unes citées ci-après.

L'attractivité du territoire est liée aux caractéristiques environnementales internes et externes. Dans un environnement incertain, les acteurs territoriaux doivent se concentrer davantage sur l'amélioration de la capacité d'adaptation du territoire, et le développement d'un avantage concurrentiel assurant la différenciation et la compétitivité de ce dernier.

Les politiques de développement et les objectifs stratégiques pour le territoire sont élaborés et arrêtés par les acteurs publics. Cela ne se fait qu'à partir d'un diagnostic préalable des besoins au niveau du territoire. Ce diagnostic se fait en prenant en compte les besoins exprimés par la population locale, les chercheurs, la société civile, ainsi que le secteur privé de la région. De cette mise en commun et ce partage d'information résulte une sorte d'intelligence collective multidisciplinaire et multisectorielle en faveur de la promotion du territoire sur le plan économique, social et culturel. L'intelligence territoriale selon Jean Jacques Girardot est "un moyen pour les chercheurs, pour les acteurs et pour la communauté territoriale d'acquérir une meilleure connaissance du territoire, mais également de mieux maîtriser son développement. L'appropriation des technologies de l'information et de la communication, et de l'information elle-même, est une étape indispensable pour que les acteurs entrent dans un processus d'apprentissage qui leur permettra d'agir de façon pertinente et efficiente, suivie d'une démarche de mise en place d'un système d'information territorial. L'intelligence territoriale est notamment utile pour aider les acteurs territoriaux à projeter, définir, animer et évaluer les politiques et les actions de développement territorial durable²⁴".

Le paradigme du développement régional consiste alors à créer un équilibre territorial pour que les citoyens bénéficient de conditions d'accès équivalentes aux services publics et avoir les mêmes chances de promotion sociale à travers l'amélioration et la valorisation de leur potentiel et leur capacité à contribuer à la création des richesses...

²³ Dou H. (2004); « towards the intelligent corporation in an intelligent territory. Generalized attractivity and competitive intelligence », *International Journal of Information Science for Decision Making*, vol.16, n°162.

²⁴ Girardot J-J. (2000) ; « Intelligence territoriale et participation », ISDM, Lille 3^{ème} rencontre, *TIC et territoire: quels développements*, vol.16, n°161.

Considéré comme un domaine fécond pour le développement économique et social et un espace pour la réflexion et la planification, la région est à la quête d'une nouvelle vision de la gestion du développement dans ses desseins, sa gouvernance, ses instruments et son arsenal conceptuel et qui lui permettrait de s'abreuver au plus près des besoins réels des populations.

II- Contribution des TIC au développement territorial : Cas de la région de Rabat-Salé-Kénitra

Il serait bien évidemment difficile de prétendre saisir toutes les questions afférentes au développement territorial. Toutefois, une étude basée sur une approche empirique et analytique pourrait nous éclaircir l'existant en matière des TIC et du développement des territoires. Cependant, la réponse à la problématique de notre communication se fait à travers l'analyse des documents relatifs à la région de RSK et l'existant des TIC d'une part, et la présentation et l'analyse des résultats de l'étude empirique, d'autre part. Autrement dit, pour répondre à la problématique de recherche, un éclairage sur le champ d'investigation et son état des lieux, ainsi que l'opérationnalisation du cadre conceptuel sur la région étaient des éléments fondamentaux pour réaliser les objectifs de cette recherche.

La présente communication constitue une réflexion et une contribution pour répondre à la problématique précitée à travers un essai de redéfinition des TIC à l'ère de la révolution numérique, une réflexion sur les liens entre TIC et développement territorial et une étude empirique en présentant les enjeux des TIC et de l'intelligence collective des acteurs dans le développement de la région de RSK. De ce fait, nous avons eu recours à différentes méthodes qui nous ont permis de collecter, d'analyser et d'interpréter les données relatives à notre communication en vue d'en tirer les conclusions correspondant aux hypothèses suivantes : les acteurs de la région disposent des TIC, les acteurs disposent d'un SIT et ce dernier en tant que support technique et intelligent de l'information territoriale génère un développement territorial.

Quant aux méthodes utilisées, nous avons opté pour : en premier lieu, l'analyse bibliographique qui consiste à consulter un certain nombre de répertoires (bibliothèques, centre de documentation...) qui traitent directement ou indirectement du sujet. En second lieu, l'enquête sur terrain qui se base sur un questionnaire destiné aux entités de la région de RSK, centré sur l'opérationnalisation des concepts mobilisés et vérification des hypothèses postulées ci-dessus.

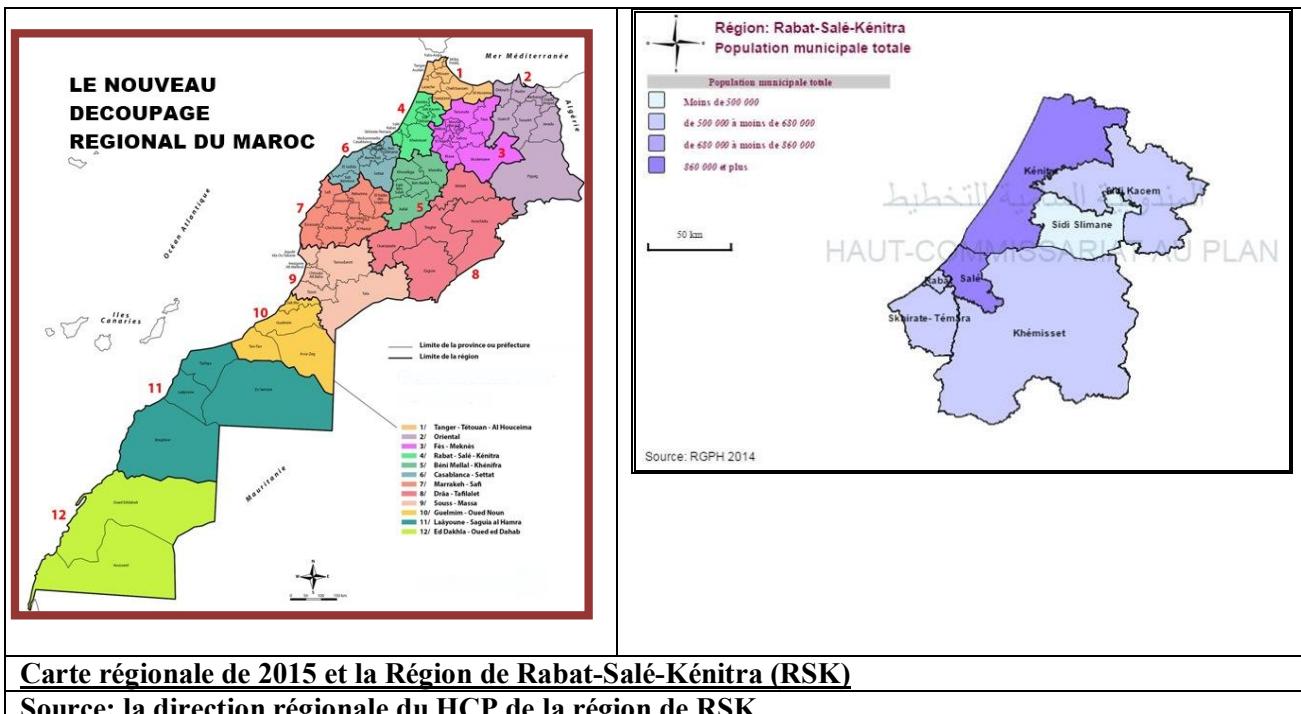
La numérisation de la société du XXI^{ème} Siècle est à la fois une opportunité et un défi pour les territoires. De ce fait, la clé du développement réside dans le fait que les TIC deviennent les supports, les outils et les plates formes indispensables pour la mise en place d'un système d'information au profit de la logique de travail en réseau des acteurs. La démarche de mettre en réseau des acteurs permet le partage et l'échange d'information entre et avec eux. Cette philosophie de partage informationnel (intelligence collective) entre les entités territoriales pourra conduire vers l'élaboration des projets concertés et communs au profit du développement territorial.

II.1- La Région de Rabat-Salé-Kénitra et ses acteurs

La région de Rabat-Salé-Kénitra, appelée également région capitale du Maroc est l'une des douze régions du Royaume depuis le découpage territorial de 2015²⁵. Cette région qui est d'une superficie de 18.194 km², se compose de trois préfectures et de quatre provinces à savoir (voir carte) : la province de kénitra, la province de khémisset, la préfecture de Rabat, la préfecture de salé, la province de sidi Kacem, la province de sidi Slimane et la préfecture de Skhirate-Témara.

²⁵ Décret n°2.15.40 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et provinces qui les composent, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Carte N° 1 : Carte de la région Rabat-Salé-Kénitra



Carte régionale de 2015 et la Région de Rabat-Salé-Kénitra (RSK)

Source: la direction régionale du HCP de la région de RSK

La région est peuplée en 2014 de 4 580 866 habitants, soit 13,5 % de la population du Maroc²⁶ (voir tableau n°01 : population totale par municipalité).

Tableau n°01 : Population municipale totale par provinces

Kénitra	1052 177
Salé	973 418
Rabat	572 717
Skhirate-Témara	572 170
Khémisset	539 828
Sidi Kacem	522 070
Sidi Slimane	320 205

Source : Haut Commissariat au plan (données du RGPH)

Le RGPH de 2014 a montré que le taux d'urbanisation a franchi la hauteur des 60%, résultat de l'exode rural, du reclassement de certaines localités rurales et de l'extension du périmètre urbain avec 69,8% à la région de Rabat-Salé-Kenitra. La part des ménages propriétaires de leur logement dans cette région est de 65,4%. Par ailleurs, la proportion de la population disposant d'au moins le niveau d'enseignement du collège dépasse la moyenne nationale (30,4%) au niveau de Rabat-Salé-Kenitra (37,1%), précédée par les régions du Grand Casa-Settat (39,3%) et de Laayoune-Sakia Hamra (40,1%)²⁷.

D'autre, part, la région Rabat-Salé-Kénitra qui dispose d'un réseau ferroviaire important par rapport au reste du Maroc, regroupe des gares ferroviaires dans toutes les villes chef-lieu à l'exception de Kémissat.

²⁶ HCP(2014) , Note de présentation des premiers résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014. Consultable sur le site internet : www.hcp.ma/file/165549/

²⁷ Données du HCP, consultables sur le site de cette institution : http://www.hcp.ma/Presentation-des-premiers-resultats-du-RGPH-2014_a1605.html.

Sur le plan météorologique, le climat de la région est méditerranéen avec influence océanique sur les villes côtières, nettement méditerranéen sur les villes intérieures²⁸.

Sur le plan économique, la région possède de nombreux atouts pour attirer les entreprises européennes: sa proximité géographique et culturelle avec l'Europe, des coûts bien moindres que dans les pays industrialisés, notamment en termes de main d'œuvre, d'infrastructures et de fiscalité, des infrastructures modernes, une offre télécom performante et diversifiée²⁹.

Cette conjoncture qui peut générer des revenus et créer des postes d'emplois, contribue à la création d'une dynamique économique au niveau de la région et constitue un pôle d'attraction pour de nouveaux investissements. C'est dans ce même cadre que s'inscrit l'implantation des filiales des grandes sociétés étrangères³⁰. Dans ce même sillage, l'offshoring se considère comme un nouveau pôle spécifiant la région et il consiste à la délocalisation de services informatiques, de processus commerciaux et de réseaux convergents. Les métiers liés à ce secteur touchent le développement de logiciels, gestion d'infrastructures et maintenance d'applications ainsi que la gestion de la relation client, activités bancaires et administratives.

Le plan de développement doit comporter un diagnostic mettant en évidence le potentiel économique, social et culturel, les besoins prioritaires identifiés en concertation avec la population, les administrations publiques et les autres acteurs concernés, les ressources et les dépenses prévisionnelles pour sa mise en œuvre.

L'Etat demeure l'acteur principal en matière de développement économique et social des régions. Son rôle ne cesse de se renforcer en lien avec la dynamique actuelle des investissements publics.

Les programmes nationaux à vocation territoriale jouent un rôle important en matière de développement régional. Ils font appel à l'intervention de plusieurs acteurs (les entreprises et établissements publics, les départements ministériels concernés, les collectivités locales, le Secteur privé, la société civile et les citoyens).

La région de RSK comme les autres régions du Maroc a des acteurs publics, privés et civils s'activant au sein dudit territoire et contribuent, chacun à sa taille et son degré de responsabilité vis-à-vis du développement de la région en question. A cet effet, cette dernière représente un nombre énorme d'acteurs, surtout les établissements et entreprises publics et la société civile.

²⁸ Encyclopédie sujets de choses intéressantes et drôles. http://republic.pink/rabat-sale-kenitra_3653282.html

²⁹ Site du centre régional d'investissement de Rabat: <http://www.rabatinvest.ma/>

³⁰ Il s'agit notamment des sociétés suivantes (source: centre régionale d'investissement de Rabat sur <http://www.rabatinvest.ma/>) :

-ST MICROELECTRONICS spécialisée dans le domaine des composants électroniques, a initié à Rabat un centre de recherche et développement pour la conception et le design de puces électroniques destinés aux circuits intégrés et qui emploie.

-LABINAL MAROC, filiale du groupe SAFRAN, installée à Ain Atig une unité spécialisée dans la production de câblage électronique pour l'aéronautique.

-SEWS MAROC, filiale du Japonais SUMITOMO, qui a créé à Ain Aouda un site de production de faisceaux de câbles pour automobiles.

-NEMOTEK TECHNOLOGY, qui, dans le domaine plus pointu de la microélectronique, a initié au niveau du parc technopolis à Salé un centre de conception, fabrication et commercialisation de caméras miniatures, destinées aux téléphones mobiles, automobiles et autres applications domestiques.

II.2- Dispositif des TIC au niveau des organisations de la région RSK

Le contexte de l'approfondissement de l'option de décentralisation territoriale et de déconcentration administrative implique l'élaboration de données fines et intégrées à même d'accompagner les politiques régionales et locales et d'encastrer l'évolution des économies régionales dans la dynamique de l'économie du savoir et de la connaissance, en s'appuyant sur les TIC.

Cette nouvelle donne doit constituer une nouvelle étape devant marquer aussi bien les méthodes de travail et de coordination, que la nature des produits du système statistique actuel. L'engagement d'une réflexion stratégique et volontariste associant les principaux producteurs de l'information statistique officielle s'avère nécessaire afin de pouvoir relever les défis futurs de la régionalisation de l'appareil statistique et de redéfinir les rôles, les missions et les démarches permettant de s'aligner sur les standards nationaux et internationaux en matière de qualité des informations publiques.

Data régionale est l'un des vecteurs importants d'accompagnement et de succès de la régionalisation élargie. En effet, les actions qui seront entreprises tant au niveau du diagnostic des problématiques régionales et locales, qu'au niveau de l'analyse et de l'élaboration des stratégies et des politiques de développement, dépendront largement de la disponibilité de données de qualité satisfaisantes, et de l'ambition des décideurs de disposer des statistiques accessibles, fiables, régulières et actualisées, spatialisées et pertinentes.

Ces éléments constituent des enjeux majeurs pour tout système d'information (SI) qui se veut moderne et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de compiler l'information à des niveaux plus fins de l'organisation administrative territoriale.

Aujourd'hui, les progrès de l'informatique, le développement des technologies de l'information et de la communication et la généralisation progressive de l'accès à l'internet permettront de surmonter ces difficultés et de rendre plus conviviale l'utilisation des données statistiques.

L'intervention de l'Etat en matière de développement, dans les différentes régions du Maroc, se fait depuis les années 1970 à travers des plans quinquennaux de développement successifs. Ce système de planification régionale réunit plusieurs politiques économiques et sociales³¹, des politiques sectorielles³², des mesures sociales³³. Ces plans sont déployés à travers plusieurs structures de développement sous la tutelle des différents départements ministériels. Ces structures de développement sont l'agence pour le développement agricole, l'agence de développement social, l'agence d'aménagement de la vallée de bouregregm, offices...

Avec l'abolition progressive des barrières tarifaires et non tarifaires, et en comptant sur l'apport indéniable de la démocratisation des technologies de l'information, le monde est en train de migrer vers un modèle où l'information constitue le nerf de la compétitivité et où l'action économique s'inscrit dans une logique de développement durable et intégré. C'est ainsi que les grands projets structurants ne répondent plus uniquement à un impératif de retour sur investissement propre, mais aussi sur la création de la valeur ajoutée dans le giron géographique du lieu de manifestation de l'investissement.

Pour ce faire, la région devra s'inscrire dans un rôle fédérateur à l'échelon régional tout en coordonnant avec l'action de l'Etat pour favoriser le développement des échanges entre collectivités et territoires. L'Etat marocain a lancé au cours de ces dernières années de grands chantiers liés à l'infrastructure et à l'investissement productif, dans les différentes régions du Royaume

³¹ Selon les rapports du ministère du développement et de la coopération internationale, les politiques économiques et sociales englobent plusieurs axes comme le réglage macro-économique, la planification indicative, l'emploi, le développement des services...

³² Plan Azur, Plan d'accélération industrielle, Plan énergétique (solaire, éolien...), Plan Halieutis, Plan logistique, Plan Maroc vert, Plan numérique...

³³ Couverture sociale, éducation, formation...

(Emergence, Azur, Maroc vert, Maroc Bleu, Rawaj...) qui peuvent doter l'économie et de maintenir la croissance à un niveau respectable.

De sa part, Yann Bertacchini affirme que même si les technologies de l'information et de la communication (TIC) favorisent l'échange d'informations, la communication et la participation aux projets de territoires, elles doivent de se transformer en échange participatif et intelligence collective pour aboutir à l'intelligence territoriale. L'auteur met en avant les avantages des TIC et précise que ces dernières sont un des acteurs essentiels du développement territorial.

A la lumière des résultats de l'enquête menée sur la région de RSK, on peut extraire les observations relatives au système d'information des différents acteurs et leurs dispositifs de sécurité, de stockage et de sauvegarde de données et d'informations. On constate que le pourcentage des organisations territoriales soumises à l'enquête disposant d'un responsable des systèmes d'information est de 56%. A noter que moins de 40% des organisations appliquent les directives générales des systèmes de sécurité des informations (DGSSI), dont 40% appliquées par le secteur privé et les Entreprises et Etablissements publics. 80% des organisations disposent d'un système de sauvegarde et de structure d'archivage et même 39% du système backup. Ces résultats montrent que les acteurs sont en cours de renforcement de leurs dispositifs sécuritaires.

L'accès à l'information par les utilisateurs doit être soumis à une procédure rigoureuse qui passe par l'identification, l'authentification et l'autorisation ainsi que par l'installation de l'antivirus authentique et l'identification et l'enregistrement des ports externes à l'effet d'éviter toute fuite d'information. 90 % de nos répondants attestent utiliser les technologies de l'information et de la communication avec un respect d'utilisation des antivirus et l'authentification ; 38% de nos répondants respectent l'utilisation sécurisée des ports externes. La sécurité des systèmes permet de diffuser, de partager et de protéger les informations contenues dans la base des données du territoire.

Avec le développement technologique et numérique, les organisations intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la "société de l'information" se construit³⁴. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur les plans national et international.

Ces changements qu'a connus le territoire ont poussé les organisations à utiliser des supports d'échange nouveaux sans négliger l'importance du courrier normal. Les résultats de l'étude montrent que les acteurs territoriaux ont fait recours à des supports nouveaux comme le mail, les réseaux sociaux, les sites internet et le téléphone fixe et portable. Il est constaté que le courrier normal reste le support ordinaire et administratif le plus utilisé par tous les acteurs avec une appréciation presque de 100%.

Dans le cadre de la mise en œuvre des TIC au profit du développement territorial, les acteurs doivent faire appel à des compétences qui sont par essence pluridisciplinaires. Il s'agit, dès lors, de créer un environnement d'apprentissage propice au développement territorial par la diffusion de ces connaissances multiples et l'exploitation de la base de données des informations du territoire.

Aussi, sur son portail d'information, la région doit mettre à la disposition des acteurs, des habitants, des professionnels et du grand public en accès libre des informations géographiques concernant le territoire, vu qu'ils se basent sur le courrier normal, le téléphone et la messagerie internet pour l'échange et le partage informationnel des informations territoriales, et ne donnent pas une grande importance aux réseaux sociaux et les sites internet.

³⁴ Bertacchini Y. (2004) ; « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital forme », Revue *Communication & Organisation*, 1^{er} semestre 2004, Les vallées: sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, n°25, p.35.

A partir de son portail, les internautes peuvent accéder à des outils de cartographie interactifs et effectuer des recherches sur des thématiques variées-patrimoine naturel et culturel, paysage, économie locale...consulter des données concernant le territoire, exporter des cartes, des synthèses ou des analyses. Le système d'information territorial doit fournir toutes les informations relatives au territoire à la demande.

Créé dans un objectif de mutualisation des moyens et des données entre les parcs et les partenaires associés au projet, le SIT s'inscrit dans la charte du Parc, notamment du point de vue de l'accessibilité des données, du partage des connaissances, de l'innovation et du transfert d'expérience.

Les acteurs de la région ont confirmé que les informations socio-économiques, démographiques, études et monographies sont contenues dans la base de données des informations concernant le territoire. Le constat majeur est que tous les acteurs s'intéressent aux données socio-économiques, mais modérément à la monographie de la région.

L'interprétation des réponses des acteurs relatives aux moyens de diffusion de l'information produite par l'établissement montre que le courrier normal, les réunions publiques et les lettres d'information représentent le moyen le plus utilisé pour la diffusion de l'information.

En contre partie, le site internet, l'article de presse, la conférence de presse, les foires, les salons, les expositions et la télévision représentent un moyen modérément utilisé par les acteurs (57%).

Ce constat peut s'expliquer par l'importance des outils classiques et l'intégration de technologies de l'information et de la communication dans la démarche de diffusion de l'information, même si avec un intérêt modeste par rapport aux moyens classiques. Par conséquent, les techniques de l'information et de la communication (TIC) sont incontournables dans le processus de mutualisation et de partage de l'information au sein de la région de RSK.

II. 3- Système d'information territorial et développement territorial au niveau de la région de RSK

Les acteurs de la région ont installé leurs systèmes d'information (SI) par l'application des textes et par la décision des organes de gestion. De ce fait, ils expriment leur volonté de renforcer et de consolider leur système d'information, selon la réglementation en vigueur, les décisions des organes de contrôle, de gestion et de délibération, sans oublier d'inspirer la réussite du secteur privé en matière d'information³⁵.

Les acteurs de la région de RSK ont une perception favorable des rôles ci-après cités du système d'information, concernant les actions suivantes : automatiser l'activité de l'établissement, aider à faire des diagnostics, disposer d'informations à temps, disposer d'informations fiables, disposer d'informations de qualité, disposer d'informations sécurisées, permettre le partage d'informations entre les différents acteurs de l'établissement, prendre des décisions. Ainsi, plus que 70% des organisations disposent d'un SI pour les rôles sus-indiqués (collectivités territoriales, Entreprises et Etablissements publics, secteur privé).

Les activités non couvertes par le système d'information sont traitées par : 66% progiciel ressources humaines (RH), 50% progiciel budget, 62% progiciel finance, 45% progiciel approvisionnement.

La perception des acteurs sur le système d'information territorial (SIT) a démontré que les collectivités territoriales, Entreprises et Etablissements publics et secteur privé se sont intéressés à ce système sous définition : sites internet permettant de centraliser et de diffuser les informations disponibles sur le territoire, Systèmes fournissant des données fiables à des bases de données de

³⁵ El bouanani R., Zaouia A., Jalil F. (2016); «The impact of the implementation of the ERP on end user satisfaction Case of Moroccan companies». ISBN: 978-989-758-187-8 Depósito jurídico: 406875 / 16http://www.iceis.org iceis .secretariat @ insticc.org. Volume 1, Rome – Italy.

système d'information du territoire, système central de données produites par les acteurs sur le territoire. 66% ont une structure chargée d'information et de communication (dont 50% Entreprises et Etablissements publics et secteur privé). 59% disposent d'un schéma directeur informatique (dont 53% Entreprises et Etablissements publics et secteur privé) et 63% disposent d'un SI (dont 60% Entreprises et Etablissements publics et secteur privé).

A cet égard, chaque organisation doit concilier la nécessité de communiquer des informations et de préserver certaines d'entre elles, en mettant en place une politique de sécurité de son système d'information (SSI). Pour assurer l'efficacité, la politique de sécurisation du système d'information doit s'appuyer sur la mise en place de moyens techniques fiables, sur l'organisation du processus dans les organisations et sur les comportements individuels :

- Politique de protection du système d'information : désignation et formation d'un responsable de la sécurité du système d'information, formation et sensibilisation du personnel, mise en place d'une charte avec des règles de bonnes pratiques quant à l'utilisation du Système Informatique, engagement de la responsabilité des utilisateurs.
- Procédures de sécurisation du système d'information : authentification (mot passe, configuration des postes, droits d'accès...), sécurisation des informations et du système, sauvegarde, gestion des incidents.

Le développement territorial est l'objectif souhaité par les pouvoirs publics et les chercheurs. La réalisation de cet objectif nécessite la réponse à la question suivante : dans quelle mesure les TIC comme dispositif technique et intelligent facilite la mise en réseau d'acteurs et contribue au développement territorial ?

Sur ce plan, on devrait se focaliser sur la compréhension du territoire et la participation des acteurs du territoire pour assurer un développement durable, par l'implication de l'immatériel, des acteurs et leur mise en réseau. Il s'ensuivra impérativement une démarche de lecture et d'analyse des résultats de notre enquête dans l'objectif de tester les hypothèses relatives à cet axe, surtout la pratique de partage d'information dans la région de RSK, d'autant plus que le système territorial est, par sa nature et ses composantes, complexe et que chaque acteur et chaque intervenant est en interaction avec les autres et avec l'environnement.

Les résultats de l'étude quantitative montre aussi que le ratio des acteurs de la région travaillant en réseau dans un objectif du développement territorial est de 51%. L'analyse de ce ratio montre que les services extérieurs des ministères et la société civile ont une volonté de travailler davantage que les autres en matière d'instauration d'un travail en réseautage.

En matière de la perception des acteurs de la capacité du système d'information territorial à assurer une synergie entre le local et le national, tous les acteurs, à des degrés légèrement différents, ont confirmé cette synergie à hauteur de 72%.

La perception des acteurs du territoire par rapport aux notions des systèmes d'information est favorable, tout en ayant nuancé suivant l'ordre d'importance croissant suivant : sites internet permettant de centraliser et de diffuser les informations disponibles sur le territoire, systèmes fournissant des données fiables à des bases de données de système d'information du territoire et système central de données produites par les acteurs sur le territoire.

De ce fait, l'information est de plus en plus invoquée et impliquée pour accompagner, éclairer voire orienter les décisions régionales. La perception des acteurs de la région sur le rôle du système d'information territorial est favorable et ce, dans le but d'améliorer les services rendus aux citoyens du territoire, de prendre des décisions pour les acteurs territoriaux en se basant sur ces données, de faciliter les échanges d'informations entre les différents services de l'administration et avec les acteurs du territoire, d'améliorer la transparence entre les acteurs du territoire, d'améliorer la

confiance entre les acteurs du territoire et de renforcer la collaboration entre acteurs³⁶. Cette **intelligence collective** permet aux acteurs d'entamer un échange de données et d'informations avec leurs partenaires, avec un taux qui s'élève à 92%. En contre partie, 61% des acteurs ont confirmé l'existence d'un organe fédérant leurs efforts sur le territoire avec une légère implication du secteur privé.

Les acteurs de la région ont confirmé en outre que les informations socio-économiques, démographiques, études et monographique sont contenues dans la base de données des informations concernant le territoire. Le constat majeur est que tous les acteurs s'intéressent aux données socio-économiques, mais modérément à la monographie de la région. L'IT est un processus informationnel qui se base sur l'interaction entre les différents acteurs territoriaux. Il favorise, à travers certains dispositifs l'échange d'information au sein d'un réseau territorial (SIT). Cela dit, la pratique de l'intelligence territoriale dans la région dépend fortement de la qualité des dispositifs d'échange d'information entre les acteurs territoriaux. Subséquemment, dans quelle mesure les acteurs de la région assurent-ils l'échange d'information entre eux pour l'épanouissement de leur territoire ?

Cet échange d'information se fait à travers la concertation, la consultation, le dialogue, la collecte et l'analyse de données dans le but de mieux répondre aux attentes et aux besoins du territoire. Tout changement issu d'une décision prise dans le cadre d'une démocratie locale ne peut être contesté.

Même si les technologies de l'information et de la communication (TIC) favorisent l'échange d'informations, la communication et la participation aux projets de territoires, elles se doivent de se transformer en échange participatif et intelligence collective pour aboutir à l'intelligence territoriale³⁷. De ce point de vue, la concertation territoriale est une notion importante. Elle va faciliter l'échange d'information entre les acteurs. Mais les acteurs doivent établir les réseaux appropriés pour transférer leurs compétences et les informations. En d'autres termes, il s'agit de l'engagement de travailler en réseau et en interaction pour assurer le partage et l'échange d'informations au sein d'un réseau de territoriaux à travers les canaux préétablis et la mise des informations dans le système d'information régional et ce, pour faciliter davantage l'accès et l'échange à chaque type d'information qui intéresse n'importe quel acteur.

Dans ce sillage, l'appréciation de la variable d'échange d'information avec les acteurs se fait à travers un groupe de sept (07) items. Ce qui indique un échange d'information avec les acteurs. Chaque acteur partage avec un degré qui s'élève à 92% avec ses partenaires territoriaux.

Dans l'objectif d'assurer une pérennité et une durabilité de développement de l'espace, il faut mettre en réseau les différents acteurs territoriaux dans un cadre de coopération, de collaboration, de partenariat, de partage, de solidarité et de mutualisation de l'information et ce, dans la perspective d'une réflexion collective du développement territorial. Cette mise en réseau des acteurs politiques, publics et économiques doit en particulier permettre la réalisation collective d'un projet de développement territorial.

L'appréciation de la valeur de collaboration des acteurs de la région entre eux est positive et verse dans le développement de leur région. Cette collaboration se renforce aussi par leur participation aux salons/foires, conférences, journées d'études, séminaires, colloques.

³⁶Benabdellahed. R, (2013), *L'intelligence collective, opérationnelle et organisationnelle des acteurs de l'informel: quels liens avec l'intelligence économique*, Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Hassan II – Mohammedia,. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Mohammedia.

³⁷Bertacchini Y. (2005) ; «Intelligence territoriale–volet 2-Mesurer la distance, penser la durée, mémoriser le virtuel», *Questions de communication*, n°8.

L'appréciation de la variable de l'élaboration des projets de développement territorial, nécessitant la mise des informations à la disposition des acteurs territoriaux, est très favorable, avec un taux de 92% des répondants qui sont pour cette action.

Vu ce qui précède, et selon les résultats de l'enquête, les relations des acteurs territoriaux sont caractérisées par la coopération, le partage, la participation et le partenariat. La perception des acteurs par rapport à ces principes d'intelligence territoriale est positive. De ce fait, les acteurs de la région visent à renforcer et consolider la démarche participative et informationnelle dans le but de la mise en place d'un dispositif d'intelligence territoriale au profit de la région.

C'est pour cette raison et d'autres, la nécessité de mettre en place un système d'information à l'échelle régionale est dictée par le besoin vital d'initier un dispositif informationnel de collecte et de traitement de données couvrant les diverses entités de l'organisation administrative territoriale.

II.4- Défis et perspectives des TIC dans la consolidation du développement territorial

A la lumière des résultats de l'enquête que nous avons menée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra et la revue de littérature au sujet du rôle de TIC dans le développement territorial, il paraît que les TIC sont de plus en plus utilisées par les acteurs du territoire, non pas seulement comme de simples supports de communication ou des outils de facilitation du travail, mais aussi comme de réels facteurs de développement et de promotion de leur territoire.

Sur le plan stratégique, la gestion de l'information économique, ainsi que la nouvelle approche basée sur le management de l'information sont devenues les moteurs essentiels de la performance globale des territoires et des agents économiques dans la mesure où, l'information, dont les TIC sont le vecteur, est devenue une ressource stratégique.

En effet, les TIC sont aujourd'hui un facteur décisif de développement en Afrique ????, voire un préalable à la réalisation de celui-ci³⁸. Cependant, la recrudescence des effets de la globalisation et le progrès rapide de la science favorise le défi de compétitivité et le rend un défi permanent pour les entreprises installées au niveau territorial. Par conséquent, le rassemblement d'énergies au niveau local, entre les différents acteurs à travers la coordination, la coopération et le développement des systèmes d'information basés sur les TIC pourrait relever ce défi et créer une synergie en faveur du développement territorial.

³⁸ Loukou A-F. (2012) ; « Les TIC au service du développement en Afrique. Simple slogan, illusion ou réalité ? », *Tic & société*, Vol. 5, n°2-3.

Conclusion

L'accès et la maîtrise des TIC sont désormais l'un des facteurs de l'attractivité et de la compétitivité d'un territoire. Le développement d'un territoire doit forcément passer par l'appropriation des TIC mises au service d'un patrimoine commun des connaissances. De nombreux chercheurs ont avancé la thèse de la gouvernance, c'est-à-dire un nouveau projet de l'action interactive pour gérer la société humaine. D'autres ont suggéré la thèse de "l'intelligence collective" qui permet grâce aux TIC et aux réseaux, de promouvoir un nouvel humanisme garantissant à tous l'accès au savoir³⁹. Enfin, d'autres soutiennent la théorie de l'empowerment qui développe l'idée d'une plus grande participation des citoyens dans la gestion et le contrôle des médias.

D'une façon générale et ce malgré les nuances et les argumentations spécifiques à chacune de ces thèses et d'autres, toutes ces idées convergent vers l'idée que les TIC ne peuvent que favoriser la stratégie collective, la mutualisation des savoirs et surtout des actions.

Afin que le territoire se développe, il faut donc l'organiser selon plusieurs étapes et le doter du capital formel territorial⁴⁰ évoqué par Bertacchini et résumer de la sorte : d'abord, communiquer ; ensuite, s'informer, se former et enfin, échanger, transférer. Et ce dans le but de valoriser, de coopérer et d'innover.

En guise de synthèse, les TIC peuvent, en respectant cette relation circulaire de double boucle, participer au développement territorial lors de la construction des savoirs.

³⁹ Lévy P. (2004)., *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, La Découverte, Paris.

⁴⁰ Bertacchini Y. (2004) ; « Entre information et anthropologie : le processus d'intelligence territoriale », Revue *Humanisme et Entreprise*, Les Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches, Paris, La Sorbonne Nouvelle.

Bibliographie

Ouvrages :

- **Buckland M.** (1991), Information and information system, *Westport CT*, New Directions, in: *Information management*, greenwood Press, n.25.
- **Faucheux S., Hue C., Nicolaï I.** (2010), *TIC et développement durable: Les conditions de succès*, De Boeck Supérieur.
- **Giddens A.** (1990), The consequences of modernity. Stanford: Stanford University press.
- **Le Moigne J-L.** (1990), *La modélisation des systèmes complexes*. Dunod, Paris.
- **Le Moigne J-L.** (1998) ; « La modélisation systémique de l'information », In *Petit Pascal* (sous dir.) et al. *L'économie de l'information - Les enseignements des théories économiques*. La Découverte.
- **Lévy P.** (2004), *L'intelligence collective, Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte.
- **Martinet B. et Ribault J-M.** (1989), *La veille technologique, concurrentielle et commerciale*, Editions d'organisations, Paris.
- **Metzger J.-P.** (2006); « SIC: cartographie d'une discipline » In: *Olivesi. S (dir). Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Presses Universitaires de Grenoble, Coll. La communication en plus.

Articles et communications :

- **Bertacchini Y.** (2003); «TIC et Territoire: Quels développements?», Actes du Colloque *2èmes Rencontres Internationales de Saint-Raphaël*, 05 & 06 juin, Saint-Raphaël.
- **Bertacchini Y.** (2004) ; «Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital forme». Revue *Communication & Organisation*, 1^{er} semestre 2004, Les vallées: sens, territoires & signes, GREC/O, ISIC, Université de Bordeaux 3, n.25
- **Bertacchini Y.** (2005) ; « Entre information et anthropologie : le processus d'intelligence territoriale », in : *Revue Humanisme et Entreprise, Les Cahiers du Centre d'Etudes et de Recherches*, Paris, La Sorbonne Nouvelle.
- **Bertacchini Y.** (2005) ; «Intelligence territoriale–volet 2-Mesurer la distance, penser la durée, mémoriser le virtuel », *Questions de communication*, n°8.
- **Boulaire C., Mathieu, A.** (2000) ; «La fidélité à un site web: proposition d'un cadre conceptuel préliminaire». *Actes du 16^{ème} congrès international de l'AFM*, Montréal.Congrès AFM, Montréal.
- **Dou H.** (2004); «Towards the intelligent corporation in an intelligent territory. Generalized attractivity and competitive intelligence». *International Journal of Information Science for Decision Making*, vol.16, n°162.
- **Dou H., Lombok J.** (2004) ; «Intelligence territoriale et potentiel d'initiative locale. De la boîte aux lettres à l'attractivité : un enjeu majeur», *2^{èmes} Rencontres «TIC & Territoires» (St-Raphaël)*. *International Journal of Information Science for Decision Making*, vol. 14, n°140, 4 p. Disponible sur: isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm14/isdm14a140_lombock.pdf.

- **El bouanani R., Zaouia A., Jalil F.** (2016); «The impact of the implementation of the ERP on end user satisfaction Case of Moroccan companies». ISBN: 978-989-758-187-8 Depósito jurídico: 406875 / 16http://www.iceis.org iceis.secretariat@insticc.org. Volume 1, Rome – Italy.
- **Faucheux S., Hue C., Nicolaï I.** (2010), *TIC et développement durable: Les conditions de succès*, De Boeck Supérieur.
- **Girardot J.-J.** (2000) ; «Intelligence territoriale et participation». ISDM, Lile 3^{ème} rencontre, *TIC et territoire: quels développements?*, vol.16, n°161.
- **Laurencin J-P. et Janeau E.** (2005) ; «Nouveaux objets communicants: une offre potentielle foisonnante pour quels marchés?», *annales des mines*.
- **Loukou A-F.** (2012) ; «Les TIC au service du développement en Afrique». Simple slogan, illusion ou réalité ? » *Tic & société*, Vol. 5, n°2-3.

Rapports:

- **Parlement européen** (1999), *Rapport sur La régionalisation en Europe*, Luxembourg.
- **OCDE** (2004), *Rapport sur les perspectives des technologies de l'information de l'OCDE*, L'Observateur OCDE, n°242.

Thèse et mémoire:

- **Benabdelouahed. R,** (2013), *L'intelligence collective, opérationnelle et organisationnelle des acteurs de l'informel: quels liens avec l'intelligence économique*, Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Hassan II - Mohammedia. Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Mohammedia.
- **Puel G.** (2006). *Des technologies et des territoires*. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches: Université de Toulouse II. GRESOC.

Texte de loi :

- **Décret n°2.15.40** du 20 février 2015, fixant le nombre des régions, leurs dénominations, leurs chefs-lieux ainsi que les préfectures et provinces qui les composent, publié au Bulletin officiel n° 6340 du 05 mars 2015.

Webographie :

- <http://www.cesr-ile-de-France.fr>
- http://republic.pink/rabat-sale-kenitra_3653282.html
- <http://www.dicofr.com>
- http://www.hcp.ma/Presentation-des-premiers-resultats-du-RGPH-2014_a1605.html
- <http://www.rabatinvest.ma/>